

Les donneurs de voix

LECTEURS POUR L'AUTRE

PAR KARINE MICHEL

kimichel@nicematin.fr @km_kimichel

Des bénévoles lisent pour des déficients visuels : ils enregistrent des livres audio, accessibles aux malvoyants par l'intermédiaire des Bibliothèques sonores. Rencontre avec des voix toulonnaises.

Un jour comme ça, l'air de rien, en passant... Très investi dans le tissu associatif, Jean-Alain Marchois fait la connaissance de Nicole Berato. Elle l'engage à rejoindre l'Association des donneurs de voix (ADV) dont elle fait partie. C'était il y a une bonne vingtaine d'années.

« J'étais chanteur, ténor, raconte Jean-Alain Marchois. Ma technique vocale me permettait d'utiliser ma voix comme je voulais... Alors j'ai essayé. » Depuis, il est la seule voix masculine des livres audio enregistrés à Toulon. À 83 ans aujourd'hui, il est passé sans complexe, de la cassette audio au CD et, enfin, aux fichiers MP3. Il faut bien vivre avec son époque !

DES VOYANTS AU SERVICE DES NON VOYANTS

Des voyants au service des non voyants et à toutes personnes empêchées de lire⁽¹⁾ : voilà résumée l'essence de l'Association des donneurs de voix. « Ils enregistrent toute la littérature, quel que soit le genre », explique Patrick Beaucourt, président de la bibliothèque sonore de Toulon. Les BS, comme on les appelle, sont les « vitrines » de l'action des Donneurs de voix. C'est là qu'un déficient visuel va venir chercher les ouvrages audio. « Nous pouvons aussi les envoyer par la poste puisque nous bénéficions de la franchise postale », confie le président Beaucourt.

Ce mercredi matin, au 17 rue de la Glacière⁽²⁾, Nicole Berato est justement venue donner de son temps. Entrée en 1977, tour à tour donneuse de voix, déléguée régionale, et même présidente nationale, elle a dernièrement quitté le conseil d'administration. Elle s'apprête à tourner définitivement la page.

« Pour fonctionner, la bibliothèque s'appuie sur des « donneurs de temps » bénévoles, disponibles pour répondre aux sollicita-

tions des audiolecteurs. Ils sont une centaine inscrits dans le fichier de Toulon. Pour bénéficier du service, gratuit (et sans limite de temps pour écouter le livre), il faut simplement attester de son handicap.

Chaque BS dispose de son propre fonds : 3 800 ouvrages à Toulon. Elle s'appuie aussi, depuis une dizaine d'années, sur un serveur national, où 10 000 livres sont référencés.

Pour compléter l'offre de littérature, la BS compte donc sur ses donneurs de voix. Ici, ils sont seulement cinq⁽³⁾. « On a du mal à en trouver », glisse France Defendini, en charge de l'ADV toulonnaise. « Les personnes qui veulent donner leur voix ne veulent pas travailler à l'ordinateur », déplore-t-elle. L'ordinateur, incontournable outil de ces lecteurs pas comme les autres.

Il faut aussi dire que l'enregistrement d'un livre complet, « c'est environ cinquante heures de travail », explique Patrick Beaucourt.

Dans le détail : il faut d'abord lire le livre, au moins une fois, le « découper » en séquences d'enregistrement. Ensuite seulement, on se lance. « On peut difficilement enregistrer plus d'une heure d'affilée... Au-delà, la voix fatigue », prévient Patrick Beaucourt. Et une heure de sauvegarde nette équivaut à deux heures minimum d'un travail minutieux, précis.

« Les pistes gravées ne dépassent pas douze minutes, cela permet aux audiolecteurs de se repérer dans le temps. »

Le volume sonore est codifié, « les tags sur chaque piste doivent être enlevés à l'aide d'un logiciel spécifique » afin que la lecture se déroule dans le bon ordre. Autant d'étapes avant de pouvoir dire que l'enregistrement est complet.

Là, place aux corrections. « On réécoute toute la bande, on relit entièrement le livre... » France est, dans cette tâche, épaulée par Patrick Beaucourt, lui-même

« Ils enregistrent toute la littérature, quel que soit le genre. »

#PARCOURS

Naissance en 1972

> L'Association des donneurs de voix (ADV) a vu le jour en 1972, à l'initiative du Lions club. Le réseau compte aujourd'hui 116 Bibliothèques sonores en France. Elles offrent un service de prêt gratuit aux personnes souffrant d'un handicap les empêchant de lire. L'ADV est reconnue d'utilité publique depuis 1977.

On compte quatre bibliothèques dans le Var (Toulon, Sanary, Hyères, Draguignan) et deux dans les Alpes-Maritimes (Cannes et Nice). Rens. advbs.fr



Photo Dominique Leriche

Une équipe de bénévoles au service des malvoyants et autres personnes empêchées de lire : c'est toute la dimension de la bibliothèque sonore de l'association des donneurs de voix.

« Je lis tout le temps. Pour les autres, mais aussi pour moi ! »

déficient visuel. « J'écoute toutes les bandes et, de temps en temps, je m'aperçois d'une erreur, des mots qui sont mal prononcés, qui prêtent à confusion... » Dès que le doute naît à l'oreille, « on reprend », indique la responsable de l'ADV.

UN TRAVAIL SOLITAIRE

Résultat : on a beau aimer la lecture, ici le paradigme est totalement différent... « Oui enfin, c'est pas très compliqué vous savez, tempère France Defendini. Quand j'ai acheté mon ordinateur en 2007, je ne savais même pas ce qu'était une souris, ni comment l'utiliser. » Aujourd'hui, à 84 ans, elle maîtrise parfaitement les logiciels audio : « Si j'y suis arrivée alors que je ne savais rien... Tout le monde peut le faire. »

Se corriger impressionne ? « Mais il faut juste surligner l'erreur, enregistrer la correction sur une autre piste, et ensuite faire un copier-coller... » Demandez donc à Françoise Gianotti, lâche encore France : « Elle s'est lancée il y a un an seulement et elle a déjà enregistré 11 livres », constate France. Vous voyez bien que c'est simple. Bien sûr, le travail est solitaire. « On enregistre chez soi. Il faut donc faire attention aux bruits environnants, à la sonnette, au téléphone, à la fenêtre ouverte sur les cigales

ou les pompiers... Le mari qui ronfle aussi ! », rit Patrick Beaucourt.

L'an dernier, l'Association des donneurs de voix de Toulon a codifié 60 ouvrages. « Je lis tout le temps. Pour les autres, mais également pour moi », résume France, jamais lassée.

Que se passe-t-il lorsqu'un livre ne plaît pas au donneur de voix ? « Ça m'est arrivé une fois, se souvient-elle encore. J'ai entendu la personne qui l'avait écouté, dire combien l'ouvrage avait été mal lu ! » On n'enregistre donc pas un livre qui ne plaît pas. « Ça s'entend à la voix », confirme Patrick Beaucourt. Jean-Alain acquiesce avant de conclure : « Il y a une espèce d'épée dans les reins qui vous poussent à faire le mieux possible. » Et ça s'entend...

1. Déficients visuels mais aussi publics « dys » et autres maladies générant un empêchement de lire de plus de 80 % (maladie de Parkinson par exemple)

2. Le local est mis gracieusement à disposition par la Ville.

3. France Defendini, Micheline Carrette, Annie Thomas, Françoise Gianotti et Jean-Alain Marchois.

Bibliothèque sonore de l'Association des donneurs de voix de Toulon, 17, rue de la Glacière. Ouvert le mercredi matin. Rens. 04.94.91.05.06.